

**DQ6**

Envoi par courriel et par télécopieur : (418) 644-8222

Québec, le 6 mars 2013

Monsieur François Delaître  
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
675, boul. René-Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet :           Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne  
à Saint-Joachim (DQ6, questions n<sup>os</sup> 1 et 2)

---

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire vous soumettre les questions suivantes.

**Question 1**

De quelle façon l'annonce du 5 février du gouvernement du Québec portant sur le programme de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins affecte-t-elle la demande de certificat d'autorisation du promoteur?

**Question 2**

Dans le contexte de cette annonce gouvernementale, votre ministère poursuit-il l'analyse environnementale?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 8 mars prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission